

510 Titre parallèle

Définition

Cette zone contient un titre parallèle (c'est-à-dire l'équivalent du titre propre dans une autre langue et/ou écriture) pour lequel il est nécessaire de créer une note ou un point d'accès.

Occurrence

Facultative.

Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	Le titre parallèle est significatif ou non Cet indicateur précise si le titre parallèle doit être traité comme un point d'accès titre indépendant, c'est-à-dire si un point d'accès supplémentaire doit être créé ou non à partir de ce titre	
	0	Le titre parallèle n'est pas significatif Ce titre ne justifie pas la création d'un point d'accès.
	1	Le titre parallèle est significatif Un point d'accès doit être créé pour ce titre.
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Titre parallèle Équivalent, dans une autre langue et/ou dans une autre écriture, du titre propre de la ressource mentionné en 200 \$a, à l'exclusion de tout complément du titre. Obligatoire. Non répétable.
\$e	Complément du titre Sous-titres et compléments du titre se rapportant au titre parallèle mentionné dans la sous-zone \$a et qui doivent faire partie du point d'accès ou de la note. Facultative. Répétable.
\$h	Numéro de partie Numéro de section ou de partie pour les ressources identifiées par un titre commun et un titre dépendant, se rapportant au titre parallèle mentionné dans la sous-zone \$a. Facultative. Répétable.
\$i	Titre de partie Titre de section ou de partie pour les ressources identifiées par un titre commun et un titre dépendant, lorsque ce titre est dans la même langue que le titre parallèle mentionné dans la sous-zone \$a. Facultative. Répétable.
\$j	Volume ou dates associés au titre Partie d'un ouvrage en plusieurs volumes ou d'une ressource continue à laquelle appartient le titre parallèle.

- Facultative.
Non répétable.
- \$n Autres informations
Cette sous-zone contient du texte destiné surtout à l’affichage d’une note, par exemple : « varie légèrement », « édition brochée ». Par rapport aux autres sous-zones, elle doit être placée à l’endroit où on veut que la note s’affiche.
Facultative.
Non répétable.
- \$z Langue du titre parallèle
Identification codée de la langue du titre parallèle. Sa présence permet aux destinataires de la notice de ne pas conserver les points d’accès correspondant aux titres parallèles dans des langues jugées inutiles dans leur base de données.
Pour les codes de langue, voir la norme ISO 639-2 – *Codes pour la représentation des noms de langue – Partie 2 : code alpha-3* http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/French_list.php.
Facultative.
Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Cette zone contient un titre parallèle justifiant une mention en note ou la création d’un point d’accès supplémentaire. Si la valeur 1 est attribuée au premier indicateur, les données sont entrées sous forme de point d’accès. Selon la pratique de l’agence de catalogage, les caractères initiaux ne servant pas au classement sont omis ou non et les préfixes ou les suffixes modifiés en fonction de la langue du titre parallèle.

Le titre parallèle doit être entré en 200 \$d pour figurer dans la zone du titre et de la mention de responsabilité ; de même, le complément du titre parallèle doit être entré en 200 \$e.

Pour générer une note, un code d’impression, lié à cette zone, permet de faire apparaître l’intitulé « *Titre parallèle* » ou son équivalent dans une autre langue.

Zone(s) connexe(s)

- 200 Titre et mention de responsabilité \$d Titre parallèle
Quand le titre parallèle est mentionné dans la partie descriptive de la notice avec le titre propre, les compléments du titre et les mentions de responsabilité dans la forme et l’ordre d’apparition sur la ressource, il doit être entré dans la zone 200. Il n’est pas possible d’associer les données de la zone 510 au titre propre mentionné en 200 \$a pour reconstituer les éléments de la notice dans l’ordre prescrit par l’ISBD.
- 304 Note sur le titre et la mention de responsabilité
Une note sur le titre parallèle, ou contenant le texte du titre parallèle quand il n’est pas mentionné dans la zone 200, peut être entrée dans la zone 304.
- 541 Titre traduit par le catalogueur
Un titre parallèle est un titre dans une autre langue trouvé sur la ressource. Un titre qui ne figure pas sur la ressource, mais est une traduction du catalogueur ou est emprunté par le catalogueur à une autre source d’information, doit être entré dans la zone 541.

Exemple(s)

Exemples propres à l'édition française : EX 3 ▲ et suivants.

- EX 1 ■
- | | | |
|-----|----|--|
| 200 | 1# | \$aResúmenes sobre población en América Latina\$fPrograma de información sobre Población en América Latina\$d= Latin American population abstracts\$fLatin American Population Information Program\$zeng |
| 510 | 1# | \$aLatin American population abstracts\$zeng |

La ressource continue Resúmenes sobre población en América Latina a pour titre parallèle Latin American population abstracts. Les deux titres sont entrés dans la zone 200 pour décrire la ressource. Pour obtenir un point d'accès supplémentaire au titre parallèle anglais, celui-ci est répété dans la zone 510¹.

- EX 2 ■
- | | | |
|-----|----|-------------------------------------|
| 200 | 1# | \$aInformation transfer |
| 510 | 1# | \$aTransfert de l'information\$zfre |

Un point d'accès sera généré automatiquement à partir de la sous-zone \$a de la zone 510. La zone permet aussi de générer la note suivante lors de l'affichage ou de l'édition :

Titre parallèle : Transfert de l'information

- EX 3 ▲
- | | | |
|-----|----|--|
| 200 | 1# | \$aCarte morpho-bathymétrique de la Ride Méditerranéenne et des domaines voisins\$bDocument cartographique\$dMorpho-bathymetry of the Mediterranean Ridge and surrounding areas\$fréalisation IFREMER\$gauteurs, B. Loubrieu, C. Satra et R. Cagna\$zeng |
| 510 | 1# | \$aMorpho-bathymetry of the Mediterranean Ridge and surrounding areas\$zeng |

La ressource a un titre parallèle dont la langue (anglais) est indiquée sous forme codée dans la zone 200. Il est nécessaire de créer un point d'accès supplémentaire pour ce titre, aussi est-il répété dans la zone 510.

- EX 4 ▲
- | | | |
|-----|----|--|
| 200 | 1# | \$aColoquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura y maravillosa obra de la boca\$bTexte imprimé \$dDialogue bref et concis sur la denture et ce chef-d'oeuvre qu'est la bouche\$e1557\$fFrancisco Martínez de Castrillo\$gédition de Micheline Ruel-Kellermann\$gen collaboration avec Gérard Morisse\$zfre |
| 510 | 1# | \$aDialogue bref et concis sur la denture et ce chef-d'oeuvre qu'est la bouche\$zfre |

Le titre original, mis en évidence par la typographie et la mise en page, constitue le titre propre. Le titre de la traduction figure en titre parallèle. Pour créer un point d'accès à ce titre, il est répété dans la zone 510.

- EX 5 ▲
- | | | |
|-----|----|--|
| 200 | 1# | \$aCuisiner créole\$bTexte imprimé\$evoyage aux Antilles\$dCreole cooking\$ea tour of the Caribbean\$f sous la direction d'André Exbrayat\$gmaquette et mise en page, André Exbrayat\$gphotos des recettes, Philippe Demont\$gphotos des paysages, Cyril et André Exbrayat\$gtraduction, Jeremy Hobday |
| 510 | 1# | \$aCreole cooking\$ea tour of the Caribbean\$zeng |

La ressource porte un titre parallèle et un complément du titre en anglais, répétés dans le point d'accès supplémentaire créé en zone 510.

¹ NdT : cet exemple, antérieur à la 5^e mise à jour du format bibliographique (*UNIMARC Manual: bibliographic format: Update 5*, publiée en 2005), n'a pas été mis en conformité avec une décision du Comité permanent UNIMARC (PUC) selon laquelle le signe = ne doit plus être saisi en 200 \$d.

EX 6 ▲

- 200 1# \$aOECD financial statistics\$hPart 1\$iFinancial statistics monthly\$i International markets\$bTexte imprimé\$fOrganisation for economic co-operation and development\$dStatistiques financières de l'OCDE\$h1re partie\$iStatistiques financières mensuelles\$iMarchés internationaux\$fOrganisation de coopération et de développement économiques\$zfre
- 510 1# \$aStatistiques financières de l'OCDE\$h1re partie\$iStatistiques financières mensuelles\$iMarchés internationaux\$zfre

Le titre propre est composé d'un titre commun et de titres dépendants. Le titre parallèle reprend la même structure. Le point d'accès supplémentaire créé pour le titre parallèle, au moyen de la zone 510, comporte donc un titre commun et des titres dépendants.